

BULLETIN MUNICIPAL N°25



2017

BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

Vive l'année 2017, l'année 2016 se termine.

Ce fut encore une année terrible ne laissant que peu d'espoir dans le genre humain. Je souhaite à toutes les personnes éprouvées de trouver du réconfort auprès de leurs familles, voisins et amis ne serait-ce pas là, la définition à mon sens, du mot village.

L'année 2016 a été ponctuée par le feuilleton et l'on peut parler de feuilleton à rebondissements pour l'application de la loi NOTRe débouchant sur le nouveau schéma départemental.

Notre souhait d'intégrer Chartres Métropole le 1^{er} janvier 2017 a été refusé par les services préfectoraux qui ont appliqué, stricto sensu, la carte votée par nos grands élus en début d'année.

Nos grands élus comprenant, un peu tardivement, notre désespérance face à cette décision, nous ont rejoints en cette fin d'année. Rien n'y a fait, trop tard le train était passé.

J'ai passé beaucoup de temps, dépensé beaucoup d'énergie, pour faire entendre nos envies légitimes, réfléchies, progressistes, en vain !

Suis-je trop pressé face à une machine administrative toujours plus incompréhensible pour nous les petits élus de campagne ?

Le Préfet d'Eure-et-Loir nous a écrit en cette fin d'année, qu'il actait notre désir de changement et que nous pourrions, après négociations avec notre nouvelle intercommunalité, quitter celle-ci dans le courant de 2017, avec son aval bien sûr.

Tout ceci aurait dû être concomitant, si ce n'est par mesure d'économie. Les comptabilités d'entrée et de sortie devront être faites deux fois par les trésoreries.

Un non-sens en ces temps de disette budgétaire.

Cette incertitude ne nous a pas empêchés de faire vivre notre commune.

Nous continuerons d'investir dans l'avenir. M. Olivier Bourguine, responsable des travaux, vous détaillera les projets aboutis et ceux à venir pour 2017.

Tout ceci porté par un souci de gestion transparente qui implique d'avoir toujours à l'esprit l'effacement de ce prêt in-finé qui pèse sur l'année 2024, mais qui, par les différents aménagements, portés par Julien Doussineau, responsable des finances, a retrouvé à notre sens une lecture sereine pour la future mandature.

Sujet important, découlant de notre adhésion future à Chartres Métropole, la compétence école qui sera Communale.

Notre préoccupation de ce début d'année va être de préparer ce chantier avec la commune d'Allonnes.

Je souhaite pouvoir mettre tout en place pour la rentrée en fonction de l'orientation prise par M. le Préfet. Le timing risque d'être serré.
Mais quel challenge de reprendre en main une compétence qui, à mon sens, n'aurait jamais dû quitter le giron communal.

Les économies d'échelle envisagées en son temps, pour créer des unités plus importantes, plus impersonnelles, semblent dénoncées aujourd'hui par les différents rapports, constatant un échec flagrant pour nos enfants, de cette politique financière. Ceci impliquera une participation de tous, parents, enseignants, accompagnants, encadrants, élus. Je suis certain que nous pourrons compter sur vos énergies pour faire aboutir un projet cohérent toujours dans l'intérêt de nos écoliers. Il est temps de faire mentir ce rapport PISA, qui nous condamne à la médiocrité.

Je suis quelqu'un de résolument optimiste, si je faillis je compte sur vous, la récréation est finie, il est grand temps de reprendre la main pour être acteur de nos décisions.
Les petits cours d'eau font des grands fleuves !

J'en terminerai en vous souhaitant au nom du conseil municipal ainsi qu'en mon nom une merveilleuse année 2017. Qu'elle soit engagée, studieuse, aboutie, solidaire, heureuse et remplie d'instant de bonheur.

Bertrand CHIFFLET

Vie communale

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, le mardi et le jeudi de 16h00 à 19h00
Le vendredi de 16h00 à 18h30

Téléphone : 02 37 99 32 28 – Fax : 02 37 99 34 01

Email : communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

Paroisse Saint Martin en Beauce

Permanences paroissiales :

VOVES : 16 rue Roger Gommier

Curé de la Paroisse

Le lundi 9h00 à 11h00,
Le mardi et vendredi 10h00 à 12h00,
Le mercredi 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
Le jeudi de 13h30 à 18h00,
Le samedi de 10h00 à 11h30

Abbé Tryphon ILENDIA
Tel: 06 69 71 85 98

E-mail : ilebangima54@gmail.com

Tél : 02 37 99 09 85

E-mail: paroisse.stmartin@diocesechartres.com

Personnes relais du village

Mme Chantal COLAS, Mr Serge GAUTHIER et Mme Marie-Claude CHIFFLET.

Les lieux des messes du mois sont affichés à la porte de l'Eglise

Trésorerie

Votre trésorerie a changé d'horaires depuis le 16 janvier 2017.

Les nouveaux horaires sont désormais :



Lundi : 9h00 -12h00 et 13h30 - 16h00
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 11h00

Espaces communaux

Tarifs de location de la salle des fêtes

Commune sans chauffage : 270 €

Commune avec chauffage : 340 €

Caution : 350 €

Hors commune sans chauffage : 350 €

Hors commune avec chauffage : 430 €

Hors commune pour réunion : 190 €

Equipement vaisselle : 55 €

Rappel :

- La location se fait par un contrat et une assurance de responsabilité civile obligatoire au moment de la location,
- La location dite d'un week-end comprend le vendredi après-midi au dimanche 17h avec état des lieux et remise des clés,
- Pour les associations, les locaux sont propres à la location.
- Les règlements s'effectuent à l'ordre du Trésor Public.
- Cette réservation doit se faire un mois avant la date de la manifestation.
- Il est impératif de rendre les locaux propres, dans l'état de la prise de possession, la vaisselle propre. Réfrigérateur et cuisinière doivent être également propres.
- Il est interdit d'installer dans la cuisine des appareils électriques ou à gaz supplémentaires (fours, grills, cuisinières, réfrigérateurs) pour des raisons de sécurité.
- Toutes les manifestations sonorisées, familiales ou non, relèvent des droits de SACEM.
- En cas de vente de boissons alcoolisées, il est obligatoire de faire une demande de droit de buvette à la Mairie.

Cimetière

Tombe

Concession trentenaire : 140 €

Concession cinquantenaire : 200 €

Caves urnes

15 ans : 70 €

30 ans : 130 €

Columbarium

15 ans : 130 €

30 ans : 250 €

Jardin du souvenir : Gratuit

Redevance du droit d'emplacement commercial et loyers sur la Commune

- Pour tout commerce ambulants stationnant sur la Commune : somme annuelle forfaitaire de 220 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la Commune : somme forfaitaire de 110 € pour chaque stationnement.

Responsable : Monsieur Dominique DECOURTYE ☎ : 06.19.73.37.12

Etat civil

Décès :

9 février 2016 : Christiane DAL-MOLIN (83 ans)

10 mars 2016 : Léone POMMEREAU (86 ans)

11 juillet 2016 : Michèle FERRAND (69 ans)



Une joie partagée est une
double joie, une peine
partagée est une demi-
peine.



Naissances :

07 février 2016 : Charlotte DIEU

23 février 2016 : Alice BOUVET

23 juin 2016 : Anouk GUILLET GUILLOIN

26 août 2016 : Léna LEPLAT

Comptes administratifs 2016

Ils reflètent ce qui a été réalisé par rapport au budget 2016, que vous pouvez retrouver chaque année dans les PV des conseils municipaux.

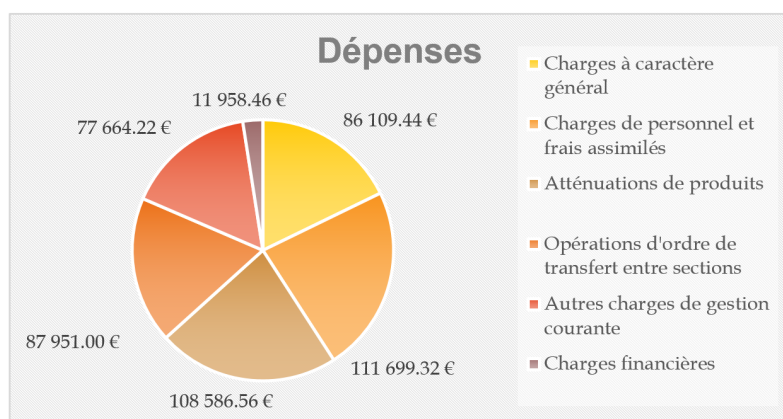
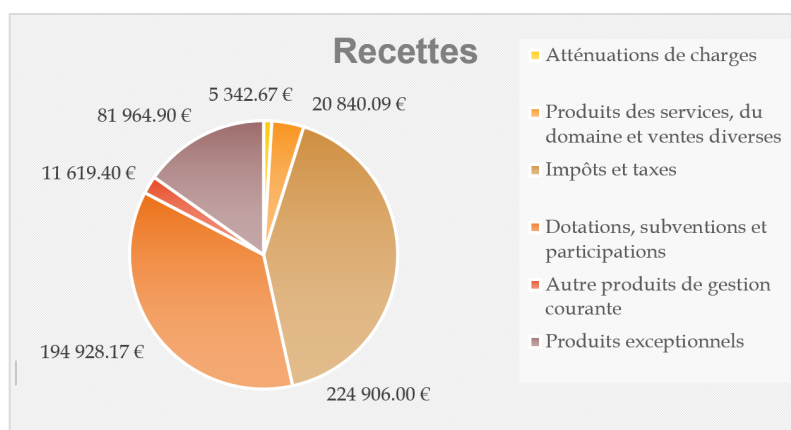
Section Fonctionnement :

Cela se traduit en recettes, par :

- 80 K€ de produits exceptionnels correspondant aux diverses ventes de terrain,
- La DGF (en baisse programmée) qui correspond à 36% des ressources,
- Une légère augmentation de la recette impôts et taxes (41% des recettes),
- Des produits divers pour 32 K€.

Au niveau des dépenses :

- Les charges à caractère général (entretien et fonctionnement courant) sont maîtrisées à un niveau légèrement inférieur au budget,
- Les charges de personnel restent également dans la lignée du budget,
- La ligne atténuation de charge correspond à la dotation versée pour le fonctionnement global de l'école (22% des dépenses),
- Le transfert entre section est la somme allouée à la section investissement pour le financement du budget de la section investissement,
- Les autres charges de gestion courante représentent les indemnités aux élus, la cotisation incendie, les redevances déchetterie et le péri-scolaire.



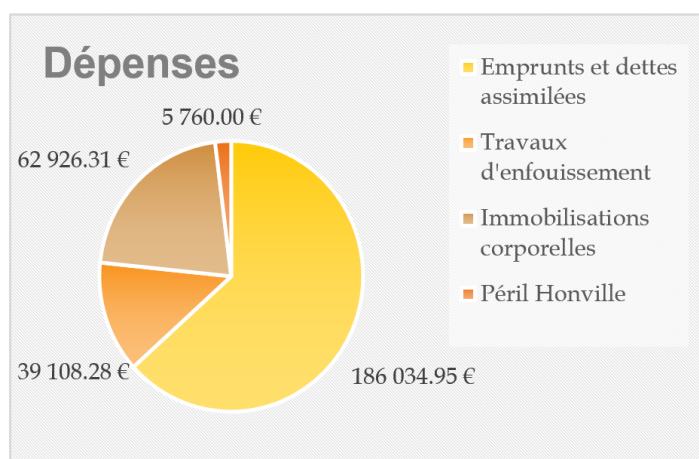
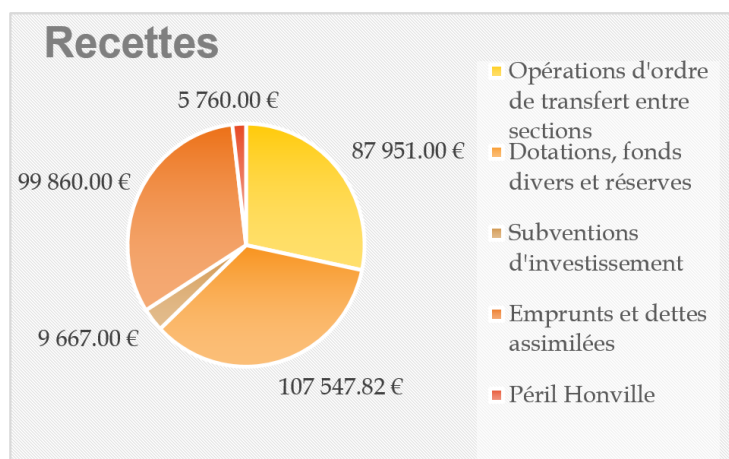
Section d'Investissement :

Les recettes sont constituées de :

- La contribution de la section de fonctionnement pour 88 K€,
- Les diverses réserves de la commune et les subventions,
- Un emprunt de 100 K€ destiné à financer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom,
- La destruction de la maison effondrée d'Honville pour laquelle nous sommes en relation avec le propriétaire pour prise en charge du coût.

Côté dépenses :

- Le remboursement des emprunts pour 63% des dépenses,
- L'autofinancement partiel de l'enfouissement des réseaux secs,
- Divers travaux (Immobilisations corporelles) dont les 2 parkings (poids lourds et celui derrière les logements sociaux suite aux demandes de la population).



Globalement les budgets « eau » et « logements sociaux » s'équilibrent dans leur fonctionnement. Ils représentent en revanche une part importante de l'endettement actuel... et à venir, si l'on considère les investissements considérables de rénovation que nécessite à moyen terme le réseau d'eau communal. Nous travaillons sur ce sujet qui dépend également de notre futur rattachement à l'une ou l'autre des communautés de communes (Cœur de Beauce ou Chartres Métropole).

En conclusion, le budget 2016, à l'image de celui de 2015, avait été bâti sur les bases d'une gestion prudente afin d'anticiper les fortes baisses de dotations de l'Etat (DGF Dotation globale de Fonctionnement). L'endettement important de la commune laisse également peu de marge de manœuvre. C'est pourquoi nous explorons tous les leviers pour trouver de nouvelles ressources, notamment cette année à travers la vente de terrain et à moyen terme nous l'espérons avec l'implantation de nouvelles éoliennes. Nous avons le souci de poursuivre le bon fonctionnement de la commune et son développement pour le bien-être et le confort de ses habitants.

La commission des finances se tient à votre disposition pour toute explication et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques au secrétariat de la mairie.

La commission Finances

ANNÉES 2014 - 2015 - 2016

PERMIS DE CONSTRUIRE			
2014	EARL CHIFFLET	Boisville la Saint Père	construction d'un hangar
	LE ROY Véronique	3 rue de l'Orme	Atelier Artisanal
	RINDERKNECHT Sébastien	3 impasse du Tripot	Réfection couverture + fenêtre de toit
	NORDEX France	Boisville la Saint Père	6 éoliennes + 1 poste
	NORDEX France	Boisville la Saint Père	2 éoliennes
	NORDEX France	Boisville la Saint Père	3 postes
	GUILLARD Cynthia	6 rue de la Vigne	Maison individuelle
	HENRARD Ronan	37 rue de la Vigne	Maison individuelle
	LE CLAINCHE Hugues	23 rue de la République	Véranda
	PIOT Laurent	rue de la Résistance	Maison individuelle
2015	SAS SOUFFLET	rue de la République	Plateforme de collecte de céréales
	DELARUE Philippe	Demainville	Construction d'un hangar
2016	SOUFFLET Agriculture	rue de la République	Plateforme de collecte de céréales
	SOUFFLET Agriculture	rue de la République	Réhabilitation plateforme de collecte
	BEAUSIR Jérémy	15 rue du Square	Aménagement de combles
	HULLOT Jean	2 impasse du Centre	Création d'un hall ouvert
	CURE Laura	rue de la Résistance	Maison individuelle

PERMIS DE DÉMOLIR			
2014	RINDERKNECHT Sébastien	3 impasse du Tripot	Abaissement d'un étage + combles
2016	FLEURY Julien	1 impasse du Nord	buanderie + bûcher + garage + véranda

DÉCLARATIONS PRÉALABLES			
2014	FIRMIN Jean-Paul	10 rue de la Libération	Abris bois
	MAUGUIL Nicolas	12 lot La Garenne	Aménagement de combles
	BERTHOMMIER Franck	4 impasse du Rucher	Clôture
	BOURGINE Olivier	12 rue des Déportés	Véranda
	MIKHAILOFF Anne-Sophie	7 place Fleurie	2 vélux + 3 fenêtres
	DELAYEN Aurélie	1 bis rue de la Libération	5 vélux
	LEPARQ Morgane	7 rue de Moutiers	Extension bâtiment
	RINDERKNECHT Sébastien	3 impasse du Tripot	Réfection couverture + fenêtre de toit
	PAULAT Sébastien	22 rue de la Vigne	Clôture
	AUVRAY Arnaud	7 rue du Square	Garage
	HELARY Roger	2 rue de la Paix	Agrandissement
	CLEMENT Nicolas	6 rue du 8ème RTT	Couverture

	UNAH	27 rue de la République	Panneaux photovoltaïques
	SCP Guillemette	rue de la Vigne	Division
	AUVRAY Arnaud	7 rue du Square	Changement destination du garage
	TUCO ENERGIE	6 rue du 8ème RTT	Panneaux photovoltaïques
2015	LUCAS Valentin	4 rue de la République	Fenêtres + porte
	VERON Jean-Marc	9 rue de la République	Modification baie vitrée
	VERON Jean-Marc	9 rue de la République	Abris jardin + bois
	PERRAULT Thierry	37 rue de la République	Véranda
	DOMINGUES Marco	25 rue de la Vigne	Modification de 2 ouvertures
	RAMOND Philippe	5 rue de la République	Clôture
	JOLLIT Stéphane	4 rue du Repos	2 vélux
	Géomètres Esnault	Rue du Repos	Division
	LUCAS Valentin	4 rue de la République	4 fenêtres + 1 porte
2016	HARDOUIN Serge	2 rue du 8ème RTT	Panneaux photovoltaïques
	VACHER Mélody	9 place Fleurie	Extension
	BEUTELSTETTER Pascal	1 bis rue de l'Orme	Fenêtre
	FLEURY Julien	1 impasse du Nord	Toiture + fenêtres + porte + clôture + portail
	CLÉMENT Monique	6 rue Saint Jean	Agrandissement Véranda + vélux
	DOMINGUES Marco	25 rue de la Vigne	Abris jardin
	CARRA Vincent	6 rue du Stade	4 Fenêtres de toit
	OBLAK Laurent	2 rue du Portillon	Patio
	DRUENNE Sylvain	9 rue du Square	Modification de facade + ouvertures
	Géomètres Esnault	24 rue de la Vigne	Division
	MAWET Peter	15 bis rue de la Vigne	Panneaux photovoltaïques
	GUILLET Hélène	19 rue du Stade	Fenêtres de toit
	PASSUELLO Gilles	9 rue Saint Laurent	2 vélux
	GUILLARD Cynthia	6 bis rue de la Vigne	Abris jardin
	PIOT Laurent	5 rue de la Résistance	Abris jardin
	CHAUVEAU Jean	4 rue de la Vigne	Clôture
	MORCHOISNE Edouard	3 rue de Moutiers	Vélux + verrière
	MEYES Roland	16 rue de Moutiers	Portail + auvent
	VACHER Mélody	9 place Fleurie	Vélux + Portail
	PERCHERON Emilia	20 rue de Moutiers	Véranda
TECHNIQUES TOPO	Rue de l'Abée Chauveau	Division	

AUTORISATIONS DE TRAVAUX - ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

2016	Boulangerie	10 rue de la République	Porte + aménagement + garde corps extérieur
------	-------------	-------------------------	---

Ecole maternelle/élémentaire

L'école de Boisville la St Père accueille cette année 138 élèves répartis de la façon suivante :

PS/MS/GS : 10 PS + 7 MS + 7 GS = 24 avec Véronique PRYLOUTSKY (+ direction), (ATSEM : Mme SORIN Aurore).

PS/MS/GS : 10 PS + 6 MS + 7 GS = 23 avec Coralie GALLOT (ATSEM : Mme GELEZ Sandrine).

CP : 20 CP avec Sandrine VERY.

CE1/CE2 : 19 CE1 + 5 CE2 = 24 avec Anne-Laure BAQUE et Audrey RENARD.

CE2/CM1 : 13 CE2 + 11 CM1 = 24 avec Claire BUISSON.

CM1/CM2 : 5 CM1 + 19 CM2 = 24 avec Carine SOUCHU à Allonnes.

Les prévisions d'effectifs pour l'année 2017/2018 seront à donner courant novembre. Nous demandons donc aux communes de nous transmettre les naissances de 2014.



L'école travaille sur un projet cirque, et nous accueillerons dans ce cadre, le cirque Dumas du 12 au 23 juin 2017. Tous les élèves de l'école participeront à des ateliers, sous le chapiteau, sur ces 2 semaines et 2 spectacles seront présentés le vendredi 23 juin 2017, l'école n'organisera donc pas cette année de spectacle de kermesse.

Les élèves s'essaieront à divers ateliers de l'art du cirque : rouleau américain, jonglage, équilibre, hula hoop, lasso, clown, animaux.

Ce projet est financé par la coopérative scolaire (dons des parents, de l'APE, de la CCBV), la commune a accepté de recevoir le cirque sur le stade en fournissant eau et électricité.



Le marché de Noël a eu lieu le vendredi 16 décembre 2016 de 18h à 19h30 à la salle des fêtes de Boisville la St Père.





Délégation départementale d'Eure-et-Loir

Recommandations générales de consommation

D'une manière générale, la qualité gustative de l'eau du robinet se dégrade quand celle-ci a stagné dans les canalisations. Il est donc recommandé, lorsque l'on suture de l'eau après stagnation prolongée (le matin au réveil, par exemple, ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau du robinet, pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après quelques dizaines de secondes, voire quelques minutes d'écoulement.

Cette pratique permet de consommer une eau de goût plus agréable et contenant des quantités plus faibles de divers métaux qui peuvent migrer dans l'eau à partir des canalisations et accessoires du réseau de distribution (plomb, cuivre, nickel et zinc).

Afin de disposer en permanence d'une telle eau, il est conseillé de conserver l'eau prélevée dans ces conditions, sous réserve qu'elle soit placée au réfrigérateur, dans un récipient propre, adapté et fermé et qu'elle soit consommée dans les 24 heures.

Par ailleurs il est recommandé de ne pas utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes, ...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

En présence de canalisations en plomb, il est conseillé aux femmes enceintes de consommer de l'eau embouteillée.

En outre, les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne devront utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations internes à l'établissement.

Nous vous rappelons qu'il est déconseillé aux personnes fragiles (femmes enceintes, enfants et personnes âgées) de consommer l'eau du robinet.

Commission travaux

TRAVAUX 2016

Les travaux sur 2016 ont été tenus et calibrés à l'échelle d'un budget tenant compte des baisses des dotations.

- **La rénovation de nos armoires électriques vétustes.**
Coût à la charge de la commune : 8 304€
- **La suppression des installations électriques d'éclairage au mercure.**
Coût à la charge de la commune : 7 285€
- **Installation d'une borne électrique au centre bourg pour recharge de véhicule électrique et hybride.**
- **Réfection du parking poids lourds, situé sur la rocade, lieu d'arrêt des routiers, clientèle de notre unique commerce.**

Dépenses : 8 130€ HT 9 756€ TTC

Subvention FDAIC : 2 358€

Fonds de péréquation 2016 : 4 146€

A charge de la commune : 1 631€



- **Le parking rue des Déportés, éclairage public compris.**

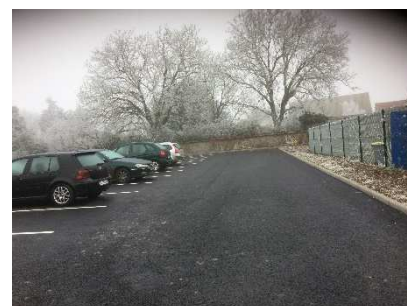
Dépenses : 28 646€ HT 33 845€ TTC

Subvention FDAIC : 830€

Participation SDE : 1 650€

Fonds de péréquation 2016 : 12 891€

A charge de la commune : 5 798€



Ce parking doit permettre de supprimer tous les stationnements dans la rue des Déportés, au niveau des logements sociaux.

TRAVAUX 2017

En 2017, nous allons reprendre la réorganisation du Cimetière de Boisville et continuer l'enfouissement des réseaux dans la rue des Déportés (des logements sociaux au croisement de la rue du Square), fin de la Rue du Square et une partie de la rue de la Résistance, afin de faire tomber sur la commune toute la Haute Tension.

Le coût réel ne dépasse jamais le coût estimatif.

RESEAUX		Maitrise d'ouvrage	COUT estimatif HT		PARTENARIAT		
					SDE 28	collectivité	
distribution publique d'électricité	Environnement BT	SDE 28					
	Sécurisation BT	SDE 28	123 000 €	80%	98 400 €	20%	24 600 €
	Modernisation HTA	SDE 28	122 000 €	100%	122 000 €	0%	- €
installations C.E.*		SDE 28	48 000 €	22%	10 560 €	78%	37 440 €
éclairage public		SDE 28	31 000 €	50%	15 500 €	50%	15 500 €
TOTAL			324 000 €		246 460 €		77 540 €

*installations C.E. : terrassements, fourreaux et chambres de raccordement pour réseaux de Communications

Vous remarquerez à la lecture de ce tableau que le SDE prend à sa charge l'enfouissement de la Haute Tension pour un montant égal à l'enfouissement de la Basse Tension, ceci est rarement le cas dans les projets du SDE. Nous les remercions d'avoir pris en considération notre demande de supprimer toute la Haute Tension du bourg de Boisville la Saint Père.

Le règlement à la charge de la commune est payable en 2 fois : 50% en 2017 et 50% en 2018.

Pour les futurs projets sur notre commune il va falloir attendre la décision du Préfet, pour pouvoir avoir une vision à long terme de notre devenir afin de ne pas dépenser l'argent public de façon inconsidérée.

Notre future entrée dans Chartres Métropole va modifier les financements des futurs travaux et va dans un premier temps nous obliger à nous recentrer sur l'école dont nous récupérerons la compétence.

La Commission des Travaux : Bertrand CHIFFLET

La fibre optique

Point sur l'arrivée de la fibre

Enfin la fibre est arrivée à Boisville-La-St-Père dans le nœud de raccordement route de Ouarville !

Comme promis j'ai dépensé beaucoup de temps et d'énergie pour que Boisville soit raccordé.

Absent des radars du plan de raccordement en début 2016, j'ai sollicité Eure et Loir numérique. Solliciter n'est pas le bon mot, harceler correspond mieux jusqu'à être affublé de l'adjectif "**insupportable**" lors des rencontres de la ruralité par le Président M. Lemare.

Peu importe l'objectif était atteint.

Je remercie les services et particulièrement M. Dhey, Directeur à qui tous les mails de plaintes des usagers du web ont abouti et d'en avoir tenu compte pour modifier le schéma déjà établi.

Nos politiques en cette période électorale, nous promettent une révolution numérique, encore faut-il s'apercevoir sur le terrain des difficultés de mise en place, pour que les utilisateurs puissent se l'approprier !

La société Orange a été sollicitée pour effectuer les travaux à l'intérieur du bâtiment fonctionnel depuis le 9 décembre.

Voilà la démarche à suivre pour être connecté :

Deux éléments entrent en ligne de compte pour bénéficier des services apportés par cette évolution : l'offre souscrite et la box dont dispose le client.

- **Lorsque le FAI (Fournisseur d'Accès à Internet) n'est pas Orange**
 - le client peut consulter en ligne le débit auquel il est éligible sur le site <http://www.degrouptest.com/> et contacter son opérateur (N° sur la facture) pour bénéficier du service adapté au débit.

- **Pour les clients Orange**
 - De la même façon, le client peut vérifier le débit auquel il est éligible sur le site <http://www.degrouptest.com/> ou sur le site <https://boutique.orange.fr/eligibilite>, ce dernier site lui permet également de voir les services accessibles sur sa ligne

Problème résolu à notre niveau, restez vigilant, exigez de vos opérateurs des résultats.

Bonne navigation.

Bertrand CHIFFLET

Bibliothèque

Courant de l'année 2016, nous avons fait l'acquisition de nombreuses nouveautés, des romans adultes, récits de vie, albums enfants, bandes dessinées... venez les découvrir !



La bibliothèque de Boisville, ce n'est pas seulement des livres, c'est également des ateliers d'activités manuelles pour les enfants au moment des fêtes de Noël, pour le carnaval ou encore pour Pâques.

Pour l'année à venir nous allons continuer dans ce sens et espérer vous voir nombreux.

Aussi, une nouvelle bénévole nous a rejoints en cette fin d'année, toute aide est la bienvenue.

Si l'envie de nous rejoindre vous plaît ou si vous avez des idées, n'hésitez pas.

La bibliothèque se dynamise et change d'horaires.

Nouveaux horaires :

Mercredi 14h00/17h30

Vendredi 15h30/17h00

Samedi 10h30/12h00



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite

une très belle année 2017

Commission fêtes et manifestations

Je remercie tous les membres de la commission des fêtes ainsi que les conseillers s'y associant pour le coup de main.

Mon souhait 2016 de voir des bénévoles intégrer l'équipe ne s'est pas concrétisé, nous sommes très accessibles et prêts à soutenir des initiatives pour recréer un lien de population autour de moments conviviaux.

Je ne désespère pas en me disant que l'année 2017 sera l'année du déclic.

L'essentiel a été préservé : commémorations, repas feu d'artifice soirée dansante du 14 juillet, téléthon porté par le commerce Duménil, l'arbre de Noël ainsi que les vœux à la population.

Merci à tous pour vos participations.

Philippe MAISONS



Noël 2016



Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

Cette année, pour un peu plus d'hygiène et de confort nous avons concrétisé le projet de réalisation d'un vestiaire dans un bâtiment modulaire accolé au bureau ainsi que l'aménagement d'une salle dans l'ancien garage de l'école.



L'ensemble des travaux a été réalisé bénévolement par notre équipe sous le contrôle du Conseil Départemental, avec un mécénat entre l'entreprise LORILLARD et le CI, pour les portes et la baie vitrée.

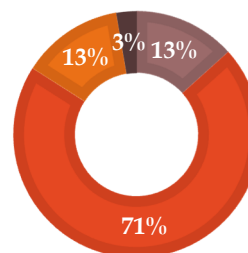
Centre d'intervention et de secours d'Allonnes
9 rue du 14 juillet 28150 ALLONNES

Un seul numéro à retenir : le 18 (ou le 112 d'un portable)

Le centre d'intervention d'Allonnes se compose actuellement de : 10 pompiers dont 2 lieutenants, 1 sergent, 5 caporaux et 2 sapeurs (en tout 7 hommes et 3 femmes)

Le nombre d'interventions du 01/11/2015 au 31/10/2016 est un peu en baisse par rapport à l'an dernier, 75 contre 83 et voici le détail par types d'interventions.

- Accidents de la circulation
- Secours à victimes
- Feux
- opérations diverses



Le détail des interventions par commune :

ALLONNES : 5, BOISVILLE : 26, PRUNAY : 30, et THEUVILLE : 14 fois.

Malheureusement, certaines sorties ne sont pas assurées par nos soins, mais par des centres voisins, dû à notre indisponibilité en journée, nous n'avons que deux brasalors si le cœur vous en dit, si vous avez du temps à donner, venez grossir nos rangs, vous serez les bienvenus.

L'amicale vous remercie pour l'accueil qui nous est réservé, lors de la présentation de notre calendrier.



Bonne année 2017 à tous.

Le Chef de Centre.

Association des chasseurs de Boisville

A ce jour, nous n'avons jamais connu une saison comme celle-ci. En effet, au mois de juin, la fédération des chasseurs nous a informés que la population de lièvres sur Boisville était en nette régression depuis 2013 et que le prélèvement préconisé était de zéro. Suite à cette information, une réunion de bureau de la société de chasse a été initiée et à l'issue de cette réunion il a été décidé de le chasser deux dimanches pour confirmer ou infirmer ce constat. Il a été demandé aux chasseurs de nous signaler leur tableau, ainsi que la population de lièvres vue en plaine. Suite à ces deux jours de chasse, il nous est apparu que la situation n'était pas si alarmante et il a été décidé à la majorité du bureau d'ouvrir un dimanche supplémentaire. Aujourd'hui nous ne connaissons pas les chiffres de prélèvement car les coupons réponses ne nous sont pas encore parvenus.



Concernant le faisan, même constatation, mauvaise reproduction en raison d'un printemps trop humide donc il a été décidé de ne pas le chasser.

Nous continuons toujours les battues aux renards car nous en avons sur notre territoire. Et par cette note nous en profitons pour remercier tous les chasseurs des alentours pour leur participation à ces battues, sinon nous ne serions pas assez nombreux pour être efficaces.



Cette saison il a été pris un blaireau sur Allonnes, celui-ci a blessé les chiens qui le pourchassaient, il en avait été repéré à plusieurs endroits dans le secteur.

Concernant les chevreuils, la population est stable. L'attribution est de 10 animaux pour Boisville - Allonnes-Réclainville. Là aussi le nombre de chasseurs est important car à cette époque -ci, il n'y a plus de couvert.

Pour finir l'association des chasseurs de Boisville vous adresse à toutes et à tous une bonne année 2017.

Hervé.

Président : M. PERCHERON Gilles

Vice-Président : M. AME Joël

Trésorier : M. CHRISTIEN Bernard

Secrétaire : M. DOUSSINEAU Julien

M. PICHARD Michel, M. DECOURTYE
Dominique, M. POMMEREAU Hervé.

Club de L'amitié



Notre association a pour but de favoriser l'épanouissement des adhérents par des rencontres 2 fois par mois le jeudi de 14h00 à 18h00 en fonction de la diversité des motivations qui animent ces rendez-vous, jeux, cours de cartonnage, tricot, galette

des rois, roussettes, repas anniversaires, restaurant, voyage, spectacles, vide-grenier, concours de pêche et soirée RATA.



Dates à retenir pour 2017 :

Soirée RATA : samedi 4 mars
Concours de pêche : samedi 3 juin
Vide-grenier : dimanche 4 juin

Présidente et secrétaire
Anne-Marie Marchand
Tél: 06 84 49 26 18

Vice-Président
Gérard Derrien

Trésorière
Maryse Manceau

Les Membres du bureau :

Eliane Garros, Jeanne Gouhier, Nicole Decourtye, Bernadette Plançon, Christian Arrondeau, Michel Bacon, Jean Dal-Molin, Pierre Fauvel, Pierre Marchand.

Le bureau remercie ses adhérents de leur fidélité ainsi que tous les bénévoles qui nous rejoignent tout au long de l'année dans le déroulement de nos activités.

**Venez nous rejoindre,
Vous serez les bienvenus !**

Familles rurales



Comme chaque année, nous avons organisé la traditionnelle chasse à l'œuf qui a réuni environ une trentaine d'enfants. Ils ont pu chercher les œufs cachés autour du stade qui ont été échangés contre un sujet en chocolat. Après une petite collation où tout le monde a repris des forces, grands et petits se sont lancés à la recherche des œufs cachés sur le stade, et ce, pour le plus grand plaisir de tout le monde...

On sait aujourd'hui que le monde associatif est en pleine mutation, nous constatons au fur et à mesure des années la disparition de nos adhérents, la participation sur certaines activités diminue... *Seul, on peut aller vite, à plusieurs on peut aller plus loin...*

Alors... Si vous avez envie de partager ne serait-ce que quelques heures la bonne humeur qui nous caractérise, n'hésitez pas à nous le faire savoir...

2017, plusieurs activités vont être remises en place, la chasse à l'œuf, randonnée pédestre, et d'autres

L'ensemble du bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2017

Présidente :
Corinne CLAVELOU

Trésorière :
Nadine PERCHERON

Secrétaire :
Justine CLAVELOU

Membres du bureau :
Jeanne GOUHIER, Marie-France
HULOT, Gilles PERCHERON



Boîte
à idées



Zumba

Des cours de **zumba** sont assurés par Lénéaïck

à la salle des fêtes de Boisville-la-Saint-Père

le jeudi soir de 19h à 20h

Cette année, 19 adhérentes de tous âges et à partir de 14 ans participent à ces cours.

Pour vous inscrire, il vous sera proposé soit une cotisation annuelle d'un montant de 170 €, soit un système à la carte de 10 cours pour 60 €.



Venez, vous défouler sur des musiques entraînantes et des rythmes de salsa, merengue, reggaeton, cumbia.....



Le tennis club

Les saisons de tennis commencent au 1^{er} octobre et se terminent au 30 septembre de l'année suivante.

Nous sommes donc déjà depuis plusieurs mois dans la saison 2017.

Les effectifs sont en légère baisse, notamment chez les femmes. Point positif, il y a plus de jeunes que d'hommes. Le turn-over est relativement important avec nos enfants, il faut les fidéliser davantage.

L'école de tennis sous la conduite de Jean Charles et la prise de fonction de Déborah (qui a brillamment obtenu son diplôme), fonctionne bien.

Le bureau est très actif, merci à tous les membres.

Toutes les équipes que nous recevons, louent la qualité de nos installations. Aucun match n'a été reporté malgré des conditions climatiques souvent désastreuses.

Que la municipalité soit ici chaleureusement remerciée pour son soutien logistique et financier.

L'année 2016 peut être qualifiée de neutre en termes de résultats des équipes, les places variant de 2 à 4, sauf pour l'équipe féminine qui finit 6^{ème} et descend en 2^{ème} division. Cette déception s'explique en partie par les absences et la blessure de Caroline. La remontée est l'objectif 2017 au regard du potentiel des joueuses.

L'équipe 1 masculine a elle aussi été victime des absences et blessures mais se classe 3^{ème} de pré régional et se maintient.

Résultats Championnat été :

Equipe 1 féminine 6^{ème} de 1^{ère} division (descente).

Equipe 1 masculine 3^{ème} de pré-régional (maintien).

Equipe 2 masculine 4^{ème} de 2^{ème} division (maintien).

Equipe 3 masculine 4^{ème} de 3^{ème} division (maintien).

Résultats Championnat + 35 ans:

Equipe masculine 4^{ème} de 1^{ère} division (maintien).

Résultats championnat Hiver :

Equipe 1 féminine 2^{ème} de 3^{ème} division (maintien).

Equipe 1 masculine 3^{ème} de 2^{ème} division (maintien).

Equipe 2 masculine 4^{ème} de 3^{ème} division (maintien).

Claire MUSSARD a été désignée « joueuse de l'année », pour sa progression.

Armando SANTOS a été désigné « joueur de l'année », pour sa victoire à 15/4 malgré une fracture du poignet.

En juin nous avons repris nos tournois jeune et adulte, malgré une météo calamiteuse tout le monde a apprécié. Le barbecue du samedi soir a contribué à la bonne ambiance tout le long du weekend. La joie se dégageant du tournoi enfant (sous le regard des parents), nous a confortés dans l'idée de recommencer en 2017. Petite déception, le manque de présence d'adultes de la commune, rappelons que ce tournoi est ouvert à tous. Une meilleure information est sûrement nécessaire.



Résultats :

Hommes 1 Nicolas, 2 Armando, 3 Michael.

Femmes 1 Deborah, 2 Valérie, 3 Claire.

Jeunes 1 Enzo, 2 Sosthène, 3 Killian.

Enfants 1 Fanny, 2 Aymeric, 3 Jovelina.

Le tennis ce n'est pas seulement la compétition, c'est aussi le loisir.

Venez au mini tennis de février, au tournoi en juin ou aux portes ouvertes de septembre ou bien tout le long de l'année en contactant un membre du club.

Tel : 06 89 20 14 21 ou 06 82 41 00 88 ou 06 26 94 88 48.

L'année sportive 2017 commence bien avec les montées des 2 équipes « + 35 ans ». L'équipe 1 évoluera au plus haut niveau départemental.

Les équipes « hiver » masculine et féminine ont obtenu de brillantes 2^{ème} places.

Terminons ce tour d'horizon en remerciant tous ceux qui contribuent au dynamisme et à la bonne santé de notre club.

Le Bureau du club de Tennis vous souhaite une chaleureuse et très belle année 2017.

PROGRAMME 2017

Dimanche 05 février : tournoi mini tennis ouvert aux habitants de la commune.

Mars : jeux de cartes à préciser, ouvert à tous.

Avril mai : championnat équipes printemps.

Juin : tournoi de tennis adultes, enfants, ouvert à tous les habitants de la commune.

Barbecue le samedi soir



Début septembre : journées portes ouvertes et découverte tennis.

Octobre : championnat + 35 ans.

Novembre : championnat hiver.

Décembre : assemblée générale.



Le Yoseikan Budo

Tous les Lundis à la Salle des fêtes de Boisville

BUDO
(techniques pied-poing-projection-sol et armes)

enfants 17h30-18h30

ado-adultes 18h30-20h00

IAIDO (sabre) 20h00-21h30

Tarif : 85€ pour la saison (licence UFOLEP incluse), 2 cours d'essais avant l'inscription.



Site internet et video youtube :
Tapez « Budo Eure et Loir »

E-mail : cmosectionbudo@orange.fr



La Gymnastique volontaire

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOISVILLE-LA-SAINTE-PÈRE

L'équipe des 8 bénévoles de la GYM, vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Venez nous rejoindre chaque mercredi à 19h15 à la salle des Fêtes pour une heure de sport animée dans la convivialité par une animatrice diplômée FFEPGV.

Quelques dates à retenir pour 2017 :

11 janvier 2017 : Repas Nouvel An

15 Février 2017 : Soirée Crêpes

13 Mai 2017 : Sortie du printemps au Mans

28 juin 2017 : Pique-Nique Fin de saison



Sortie du 23 avril 2016 dans le Vendômois (visite de Trôo, visite d'une champignonnière et d'une cave à vin).



Présidente : Réjane CHRISTIEN
(Tél : 02.37.99.30.47)

Trésorière : Véronique AUGER

Secrétaire : Annie PRIEUR

Membres : Sylvie ARRONDEAU,
Aurore DAUVILLIERS, Nicole
DELAMARRE, Laëtitia GALBY,
Claudine RUELLAN.

TOUS NOS MEILLEURS VŒUX 2017

Association des Parents d'Elèves (APE)

L'APE Boisville-Allonnes est une association qui organise des manifestations dans le but de récolter des fonds qui serviront par la suite à organiser des spectacles, ou pour l'achat de matériel visant à améliorer le confort des enfants.

Le 10 septembre 2016, nous avons organisé un pique-nique convivial pendant lequel l'association a présenté ses membres.

Par la suite, au mois d'octobre s'est déroulé Halloween avec une grande participation d'enfants déguisés.



Aussi, le 19 novembre, la salle des fêtes de Boisville s'est vue remplie de familles qui sont venues participer à la foire aux jouets et à la puériculture, qui fut une journée sous le signe de la convivialité.

Pour finir l'année en beauté, nous étions également présents auprès du père Noël, lors du marché de Noël de l'école, avec qui nous avons mis en place une séance photos pour le plaisir des petits comme des grands.

Pour le mois de mars, nous envisageons de rassembler de nouveau les enfants pour le Carnaval qui se déroulera à Boisville-la-Saint-Père. Un défilé sera organisé dans les rues et ensuite nous irons brûler le bonhomme confectionné par les membres de l'association.



En ce qui concerne le mois de mai, le 13 au soir, un repas est prévu sur le thème du Portugal, avec des spécialités, des fromages et des vins typiques. Nous espérons même la venue d'un groupe folklorique !

Enfin, en fin d'année scolaire, nous souhaitons vous rassembler autour d'un barbecue avec, si les organisations compétentes sont disponibles, une formation premiers secours.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres actifs, de soutien, les donateurs ainsi que toutes les petites mains qui font que l'association perdure et fonctionne dans une parfaite cohésion.

Présidente : Emmanuelle VIERA

Secrétaire : Cendrine DUGUET

Trésorière : Brigitte LEOMAND

Trésorière adjointe : Jessica BERTRAND

Mme Emmanuelle VIERA

ZOOM sur les petites nouvelles !!



Depuis le 1^{er} octobre 2016, Emeline succède à Monsieur et Madame Chancollon et vous accueille avec le sourire et enthousiasme dans la serre de Chevannes.

Selon les saisons, vous pourrez y trouver diverses variétés de plantes.



Au printemps, Emeline sera en mesure de vous présenter des plantes telles que les géraniums, pétunias ou encore même des dipladénias mais pas seulement, vous trouverez également sous la serre des plants de tomates, de courgettes ou même de concombres !

Pour la saison de l'automne, pensées, primevères, bruyères, cyclamens, chrysanthèmes, plantes vivaces... se partageront la serre !



Un cadeau ? Une envie ? Pour toutes les occasions et selon votre budget, Emeline aura le plaisir de vous confectionner des compositions à votre goût !



Vente de terreau professionnel

Ouvert du mardi au samedi
De 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Et le dimanche de 9h00 à 12h30

CHEVANNES FLEURS
2 Rue de Moutiers à Chevannes
28150 BOISVILLE LA SAINT PERE
02 37 36 32 23 - 06 18 25 01 43



ZOOM sur les petites nouvelles !!

Matthieu Maisons lance sur le marché les premières chips fermières de France, sous l'appellation Belsia*. C'est lui d'ailleurs, fort de son expérience professionnelle, qui en a trouvé le nom et conçu le packaging.

Il les produit à partir de ses pommes de terre sur la ferme de Létourville, à Boisville-la-Saint-Père. D'ailleurs, pour faire ses chips, il a transformé une des granges de la ferme familiale en unité de production aux normes. Les pommes de terre entrent d'un côté et ressortent en sachets de chips de l'autre.



Et c'est ce jeune beauceron qui a eu cette idée, Matthieu Maisons. « Je travaillais dans l'agroalimentaire et je cherchais un produit à développer sur la ferme. J'ai repensé à mon enfance et aux chips que ma grand-mère nous faisait parfois... Et en regardant le marché, je me suis rendu compte que les seules chips "artisanales" que l'on y trouvait étaient importées d'Angleterre... »

Après une bonne période de réflexion, Matthieu Maisons s'est donc lancé avec pour préoccupation principale de proposer quelque chose de différent, de bon et d'authentique.

Il a d'abord sélectionné une variété de pomme de terre adaptée, avec un taux de matière sèche élevé — autour de 24 % —, la Lady claire, et a choisi de la découper en tranches plus épaisses.



Il a préféré également cuire ses chips au chaudron — et non en tunnel comme la totalité des industriels — et dans de l'huile de tournesol oléique qui résiste bien aux hautes températures. Par un procédé spécial, il en retire l'excédent. Enfin, il a choisi un salage léger avec un sel de l'île de Ré récolté à la main, l'objectif étant simplement de révéler le goût de la pomme de terre.

Aujourd'hui, Matthieu Maisons vend ses chips dans plusieurs points de vente en Eure-et-Loir, des épiceries, des cueillettes et des grandes surfaces.

Mais ce n'est qu'un début et l'accueil fait à son produit est très prometteur...

« Ce qui me plaît, c'est de vendre un produit que tout le monde peut manger et qui est principalement consommé dans des moments festifs et de détente », relève-t-il.

Le jeune producteur consacre une partie de son temps à la production et le reste à la prospection de nouveaux clients.

*Belsia signifie Beauce en latin.

BELSIA
FERME DE LETOURVILLE SARL
LETOURVILLE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
<http://www.belsia.fr/>
<https://www.facebook.com/chipsbelsia/>

ZOOM sur les petites nouvelles !!

MENUISERIES Rodrigues Jérémy

Pose de fenêtre neuve ou en rénovation avec volet roulant ou volets battants

Pose de tout type de parquet

Pose de placo et isolation

Dressing sur mesure

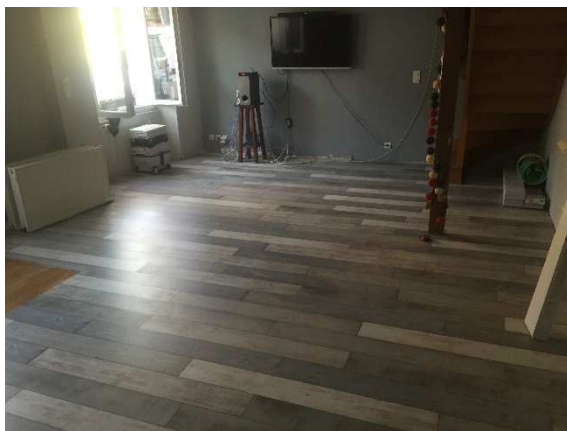
Pose de plan de travail sur bar, cuisine...

Porte de jardin, de grange, de cave ...

neuve ou rénovation



Dressing
sur mesure



Pose de parquet



Pose d'un plan de travail sur
un bar extérieur

MENUISERIES
Rodrigues Jérémy

Création, réalisation, pose

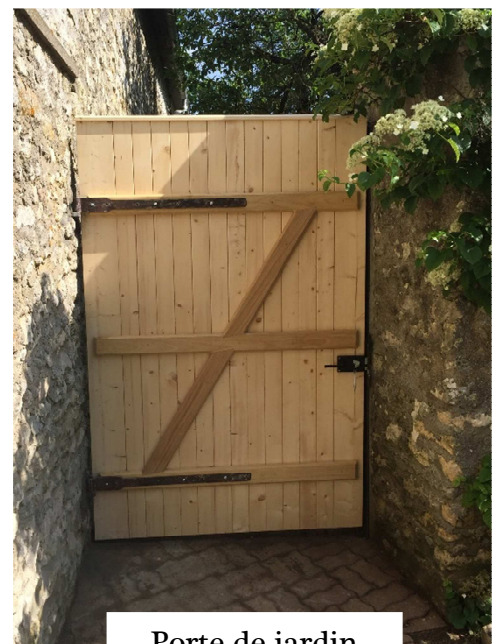
- Porte, fenêtre, volet
- Placard, dressing
- Plancher, parquet
- Cuisine aménagée
- Agencement
- Mobilier intérieur & extérieur

DEVIS
GRATUIT

jeremy.menuiserie@gmail.com
06 87 89 46 01

MENUISERIES
Rodrigues Jérémy

Jérémy RODRIGUES
2 rue de Mourières à Chevannes
28150 BOISVILLE LA SAINT PERE



Porte de jardin

LE SICTOM DE LA RÉGION D'AUNEAU S'ENGAGE POUR LA PLANÈTE

Afin de vous accompagner dans la poursuite de vos efforts de réduction des déchets, le SICTOM de la Région d'Auneau a signé en juin 2016 un « Contrat Déchet Économie Circulaire » avec l'ADEME. Ainsi, une subvention va être donnée au syndicat afin d'atteindre divers objectifs très ambitieux en 3 ans comme :

- réduire de 3% la production de déchets,
- continuer à valoriser (recyclage ou valorisation énergétique) plus de 90% des déchets collectés.

Vous pouvez réaliser de nombreux gestes afin de nous aider à atteindre ces objectifs comme :

- Limiter les achats de produits emballés individuellement,
- Composter vos déchets organiques de la cuisine (épluchures, ...) et du jardin,
- Utiliser la pelouse comme paillage au pied de vos plantes,
- Fabriquer vos propres produits d'entretien,
- Déposer les vêtements, que vous ne voulez plus, dans les bornes avec le logo « ECO TLC »,
- Faire réparer vos objets au lieu de les jeter,

...

Si chacun de nous décide de réaliser 2 ou 3 gestes en plus, cela aura un impact très important sur la quantité de déchets !!



Les entreprises du territoire sont également concernées à travers le label « Eco Défis » qui est décerné aux entreprises s'engageant à réaliser des actions en faveur de l'environnement comme :

- L'achat de produits moins polluants,
- L'utilisation d'emballages « navettes » pouvant être utilisés plusieurs fois pour les livraisons,
- Le recyclage des déchets,
- La diminution du gaspillage alimentaire pour les métiers de bouche,
- ...

Cette action est réalisée en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour obtenir une meilleure visibilité et proposer un label en plein développement au niveau départemental.

TRIER SES DECHETS, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT.



Pour trier ses déchets, 1 seule question à se poser : ce déchet est-il mentionné sur mon guide du tri ?

Oui, je le jette dans la poubelle jaune.

Non, je le jette aux ordures ménagères.

Au moindre doute, je jette mes déchets aux ordures ménagères.

Mieux vaut moins trier mais le faire correctement. Par exemple, seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent ; les sacs et barquettes en plastique sont à jeter aux ordures ménagères.

Trier ses déchets permet de recycler les emballages pour en faire de nouveaux et éviter de prélever la matière première dans la nature.

Par exemple, 1 Tonne de plastique recyclé, c'est 800 Kg de pétrole économisé.

Au Centre de Tri, les bouteilles et flacons en plastique vont être séparés (plastique transparent, plastique coloré, plastique opaque) et mis sous forme de balle. Transportées vers l'usine de recyclage, les balles sont broyées puis lavées.

Ensuite, la matière est fondue pour créer de nouveaux objets : une bouteille en plastique, un petit pot de fleur, une gaine de passage de câble, du textile polaire, du rembourrage pour les couettes et oreillers ...



Concernant la poubelle marron, les déchets vont être incinérés à l'usine d'incinération d'Ouarville. L'énergie issue de la chaleur des fours est transformée en électricité.



J'ai la fibre DU TRI

DÉPOSER ses textiles,
linge et chaussures usagés dans un
point d'apport, même usés, c'est leur
permettre d'être **RECYCLÉS**.

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos vêtements et
RÉDUISEZ vos déchets !!!



Plus d'informations sur : www.lafibredutri.fr



Salade de proverbes

Mes amis, le vin est tiré, il faut le boire,
Il est bon, vous pouvez, je le jure, me croire !
Mais comme il ne faut jamais jurer de rien,
Une fois de plus, je ferai beaucoup de bruit pour rien...



Vous savez, les conseillers ne sont pas les payeurs,
De même, les grands diseurs ne sont pas les faiseurs,
Sur votre table, abondance de biens, ne nuit pas,
Vous verrez, l'appétit vient en mangeant,
Et c'est à l'œuvre que l'on voit l'artisan
Entre l'arbre et l'écorce, il ne met pas le doigt !
Si cela arrivait, à quelque chose, malheur est bon
Car c'est en forgeant que l'on devient forgeron...
Fais ce que doit, advienne que pourra
Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit...

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas...
Plus on est fou, plus on rit !
Croyez-moi, l'argent ne fait pas le bonheur,
Qui en donne aux pauvres, prête à Dieu
Mais comme charité bien ordonnée commence par soi même
On dit que toute pierre qui roule n'amasse pas mousse
Ce sont pourtant les petits ruisseaux qui font de grandes rivières
Et puis, le temps c'est de l'argent
Donc je n'abuserai pas du vôtre plus longtemps
Ainsi, tout est bien qui finit bien !

Léon GOUHIER



Les Elections

Présidentielles et législatives 2017 : les dates des prochaines élections

Élection du Président de la République, élections législatives et élections sénatoriales : c'est pour quand exactement ?

Présidentielles

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Sénatoriales

C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).



Les Elections



Conditions de vote

Pour pouvoir voter aux présidentielles, vous devez avoir la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouviez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017.

Listes électorales

En cas de déménagement récent, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. Si vous ne le faites pas, vous devrez voter dans votre ancienne commune, sauf si cette dernière vous a radié de ses listes électorales.

Pour vous assurer d'être bien inscrit sur les listes, vous devez contacter votre mairie par téléphone, certaines communes (Paris, Lyon, Marseille...) permettant d'accomplir ces démarches en ligne sur leurs sites internet.

Pour voter aux présidentielles, il faut nécessairement se rendre au bureau de vote ou voter par procuration. Il n'est pas possible de voter par correspondance ou sur internet.

Procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration (voir les démarches à suivre).

Notez que dans les zones A et B, le jour du 1^{er} tour tombe pendant les vacances de Pâques. Les habitants de ces zones partis en vacances le jour de l'élection peuvent donc mettre en place une procuration pour pouvoir voter.

Horaires des bureaux de vote

Les bureaux de vote ouvriront à 8 heures du matin. Un changement notable aura lieu à compter des présidentielles de 2017 : l'heure de fermeture des bureaux de vote est désormais fixé à 19 heures dans toutes les communes.

Auparavant, l'heure de fermeture était généralement fixée à 18h00 dans les communes faiblement ou moyennement peuplées et à 20h dans les grandes villes. Cette nouvelle règle vise à empêcher les fuites liées au début des dépouillements à 18h00, avant la clôture du scrutin dans toutes les villes.


Table des matières

Edito	1
Vie communale.....	3
Espaces communaux.....	4
Etat civil.....	5
Comptes administratifs 2016.....	6
Urbanisme	8
Ecole maternelle/élémentaire.....	10
Agence régionale de santé.....	11
Commission travaux	12
La fibre optique.....	14
La bibliothèque.....	15
Commission des fêtes et manifestations	16
Le centre d'intervention d'Allonnes	17
Association des chasseurs de Boisville	18
Le club de l'amitié	19
Familles rurales	20
Zumba	21
Le tennis club.....	22
Le Yoseikan Budo.....	24
La gymnastique volontaire.....	25
Association des parents d'élèves	26
Zoom sur les petites nouvelles !!.....	27
Le SICTOM.....	30
Salade de proverbes	33
Les élections.....	34

BULLETIN MUNICIPAL

**MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
1, RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE**

Ou communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

 : 02.37.99.32.28